

## BANQUE J. SAFRA (MONACO) SA

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 40.000.000 euros  
Siège social : 15 bis/17, avenue d'Ostende - Monaco

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(en milliers d'euros)

	Note n°	2008	2007
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales, CCP .....		236 988	23 520
Créances sur les Etablissements de crédit .....	5, 6	901 208	964 271
A vue .....		181 716	134 237
A terme .....		719 492	830 034
Créances sur la Clientèle .....	1, 5, 6	248 910	273 714
Créances commerciales .....		0	63
Autres concours à la clientèle .....		175 182	162 572
Comptes ordinaires débiteurs .....		73 728	111 079
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable .....	2, 5, 6	400	400
Participations et autres titres détenus à long terme .....	2	568	568
Parts dans les entreprises liées .....	2	23 217	
Immobilisations incorporelles .....	7	151	226
Immobilisations corporelles .....	7	269	1 103
Autres actifs .....	8	20 059	35 999
Comptes de régularisation .....	9	1 010	3 724
<b>Total de l'actif</b> .....		<b>1 432 780</b>	<b>1 303 525</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les établissements de crédit .....	5, 6	311 131	123 312
A vue .....		191 237	19 357
A terme .....		119 893	103 954
Comptes créditeurs de la clientèle .....	3, 5, 6	993 267	1 069 392
Comptes d'épargne à régime spécial .....			0
A vue .....			0
Autres dettes .....		993 267	1 069 392
A vue .....		280 659	210 154
A terme .....		712 608	859 238
Dettes représentées par un titre .....			
Autres passifs .....	8	4 364	7 351
Comptes de régularisation .....	9	15 365	18 235
Provisions pour risques et charges .....	12	9 693	10 246
Dettes subordonnées .....	4	48 661	24 991
Fonds pour risques bancaires généraux .....	4	2 624	2 624
<b>Capitaux propres hors FRBG</b> .....		<b>47 675</b>	<b>47 374</b>

	Note n°	2008	2007
Capital souscrit . . . . .	4	40 000	40 000
Réserves . . . . .	4	4 000	4 000
Provisions réglementées . . . . .	12	151	151
Report à nouveau . . . . .	4	3 223	2 682
Résultat de l'exercice . . . . .		301	541
<b>Total du passif . . . . .</b>		<b>1 432 780</b>	<b>1 303 525</b>

Le total du bilan est de euros 1 432 779 912,34

### HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers d'euros)

	Note n°	2008	2007
<b>Engagements donnés . . . . .</b>		<b>88 067</b>	<b>122 870</b>
Engagements de financement . . . . .			
Engagements en faveur de la clientèle . . . . .	6	54 985	97 201
Engagements de garantie . . . . .	6		
Engagements d'ordre de la clientèle . . . . .		33 082	25 669
<b>Engagements reçus . . . . .</b>		<b>9 108</b>	<b>4 148</b>
Engagements de garantie sur établissements de crédit . . . . .	6	9 108	4 148

### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	Note n°	2008	2007
Intérêts et produits assimilés . . . . .		67 642	47 496
Intérêts et charges assimilées . . . . .		-57 192	-37 277
Revenus des titres à revenu variable . . . . .		27	17
Commissions (produits) . . . . .		12 015	13 128
Commissions (charges) . . . . .		-948	-1 487
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation . . . . .		3 499	2 415
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés . . . . .		0	-175
Autres produits d'exploitation bancaire . . . . .		1 900	2 055
Autres charges d'exploitation bancaire . . . . .		-294	-299
<b>PRODUIT NET BANCAIRE . . . . .</b>		<b>26 648</b>	<b>25 873</b>
Charges Générales d'exploitation . . . . .	10,11	-24 802	-25 907
Dotations aux amort. et aux prov. Sur immobilisations incorp. et corporelles . . . . .		-1 069	-577
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION . . . . .</b>		<b>777</b>	<b>-611</b>
Coût du risque . . . . .	15	-215	1 298
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION . . . . .</b>		<b>562</b>	<b>687</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés . . . . .		0	0
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT . . . . .</b>		<b>562</b>	<b>687</b>
Résultat exceptionnel . . . . .		-124	206
Impôt sur les bénéfices . . . . .		-137	-258
Dotations / Reprise de FRBG et provisions réglementées . . . . .	12	0	-94
<b>RESULTAT NET . . . . .</b>		<b>301</b>	<b>541</b>

Le résultat de l'exercice est de euros 300 850,09

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire)

### 1. Crédits à la clientèle

	2008	2007
Créances commerciales .....	0	63
<b>Autres concours à la clientèle .....</b>	<b>178 017</b>	<b>165 694</b>
Crédits de trésorerie .....	13 968	17 253
Crédits d'équipement .....	1 216	516
Crédits à l'habitat .....	77 483	49 334
Autres crédits .....	81 642	94 048
Créances douteuses .....	18 372	18 080
Provisions sur créances douteuses .....	-15 537	-14 957
Créances rattachées .....	873	1 420
Comptes ordinaires débiteurs .....	<b>70 893</b>	<b>107 957</b>
<b>Total .....</b>	<b>248 910</b>	<b>273 714</b>

### 2. Actions et autres titres à revenu variable

	Transaction	Placement	Investissement	Total
<b>Portefeuille titres au 31 décembre 2008 .....</b>				
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	0	0		0
Etrangères .....				0
Françaises .....				0
Coupons courus .....				0
Provisions .....				0
Actions et autres titres à revenu variable .....	0	400		400
Etrangères .....		181		181
Françaises .....		400		400
Provisions .....		-181		-181
<b>Total .....</b>	<b>0</b>	<b>400</b>		<b>400</b>

	Transaction	Placement	Investissement	Total
<b>Portefeuille titres au 31 décembre 2007 .....</b>				
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	0	0		0
Etrangères .....				0
Françaises .....				0
Coupons courus .....				0
Provisions .....				0
Actions et autres titres à revenu variable .....	0	400		400
Etrangères .....		171		171
Françaises .....		400		400
Provisions .....		-171		-171
<b>Total .....</b>	<b>0</b>	<b>400</b>		<b>400</b>

**Part dans les entreprises liées**

Nom	Prix d'acquisition	Capital	Part détenue	Résultats 2008	Activité
BANQUE SAFRA FRANCE SA ..	23 217	25 000	100,00%	405	banque
<b>Total .....</b>	<b>23 217</b>	<b>25 000</b>			

Le 29 juillet 2008, la Banque a acheté l'intégralité du capital et des droits de vote de la Banque Safra France SA.

**Les autres titres détenus à long terme**, (568 milliers d'euros) représentent la souscription de certificats d'association au Fonds de Garantie des dépôts. Organisme français créé par la Loi Epargne et Sécurité Financière du 25/6/1999. Sa mission est de collecter des ressources afin d'indemniser les déposants en cas de faillite de leur banque.

**3. Comptes créditeurs de la clientèle**

	2008		2007			
	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total
A vue :						
Compte épargne .....						
Comptes ordinaires .....	280 659	0	280 659	210 154	0	210 154
<b>Total .....</b>	<b>280 659</b>	<b>0</b>	<b>280 659</b>	<b>210 154</b>	<b>0</b>	<b>210 154</b>
A terme :						
Comptes à terme .....	709 704	2 904	712 608	849 461	3 375	852 836
Emprunt auprès de la clientèle financière .....	0	0	0	6 400	2	6 402
<b>Total .....</b>	<b>709 704</b>	<b>2 904</b>	<b>712 608</b>	<b>855 861</b>	<b>3 377</b>	<b>859 238</b>
<b>Total Général .....</b>	<b>990 363</b>	<b>2 904</b>	<b>993 267</b>	<b>1 066 015</b>	<b>3 377</b>	<b>1 069 392</b>

**4. Capitaux propres et assimilés / Actionnariat**

	Montants au 31.12.2007	variation	Montants au 31.12.2008
Fonds pour risques bancaires généraux .....	2 624		2 624
Capital souscrit .....	40 000		40 000
Réserves .....	4 000		4 000
Report à nouveau .....	2 682	541	3 223
Emprunt Subordonné 1 (en principal) .....	24 000		24 000
Emprunt Subordonné 2 (en principal) .....	-	23 000	23 000
<b>Total des capitaux propres et assimilés .....</b>	<b>73 306</b>	<b>23 541</b>	<b>96 847</b>
(hors résultat 2008)			

Le capital est divisé en 2.500.000 d'actions de 16 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie. 99,99% des actions sont détenues par la Banque Jacob Safra (Suisse) SA à Genève.

La Banque J. Safra (Monaco) SA est consolidée par intégration globale par la Banque Jacob Safra (Suisse) SA à Genève.

	(milliers d'euros)
Les capitaux propres et assimilés s'élèvent à .....	96 847
Les fonds propres réglementaires s'élèvent à .....	51 327
Soit une différence de .....	45 520

Cette différence correspond à :

la déduction du net des immobilisations incorporelles .....	-151
participation Banque Safra France SA .....	-23 218
Plafonnement des emprunts subordonnés .....	-22 151

Deux emprunts subordonnés ont été consentis à la Banque J. Safra (Monaco) SA pour un total de 47 000 K euros remboursables au 31/12/2015 et dont les intérêts sont payables annuellement. Les éléments de détail sont les suivants :

1 - Montant de 24 000 K euros consenti par la société J. Safra Bank (Bahamas) Limited en date du 28/02/2006, les intérêts pour l'exercice 2008 s'élèvent à 1 244 076,78 euros.

2 - Montant de 23 000 K euros consenti par la société SIB Management Holding (Bahamas) Limited en date du 29/07/2008, les intérêts pour l'exercice 2008 s'élèvent à 607 721,59 euros.

#### 5. Ventilation selon la durée résiduelle de certains postes du bilan

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois	> 1 an	> 5 ans	non ventilés	Total fin d'exercice 2008
Dont créances et dettes rattachées		<1 an	< 5 ans			
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>859 243</b>	<b>38 770</b>	<b>0</b>		<b>3 195</b>	<b>901 208</b>
Euros .....	554 430	29 150			2 344	585 924
Devises .....	304 813	9 620			851	315 284
<b>Créances sur la clientèle .....</b>	<b>211 750</b>	<b>7 456</b>	<b>20 247</b>	<b>5 201</b>	<b>4 256</b>	<b>248 910</b>
Euros .....	159 975	5 447	8 123	5 201	3 747	182 493
Devises .....	51 775	2 009	12 124		509	66 417
<b>Titres .....</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>400</b>
Revenu Fixe .....	0		0	0	0	0
Euros .....						0
Devises .....						0
Revenu Variable 1 .....	0	0	0	0	400	400
Euros .....					400	400
Devises .....						0
<b>Total postes de l'Actif .....</b>	<b>1 070 993</b>	<b>46 226</b>	<b>20 247</b>	<b>5 201</b>	<b>7 451</b>	<b>1 150 118</b>

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois <1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	non ventilés	<b>Total fin d'exercice</b>
<b>Dettes envers les établissements</b>						
<b>de crédit . . . . .</b>	<b>281 866</b>	<b>24 405</b>	<b>3 900</b>	<b>0</b>	<b>960</b>	<b>311 131</b>
Euros . . . . .	223 043	20 840	3 900		756	248 539
Devises . . . . .	58 823	3 565			204	62 592
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>955 685</b>	<b>34 260</b>	<b>0</b>		<b>3 322</b>	<b>993 267</b>
Euros . . . . .	625 333	26 237			2 546	654 116
Devises . . . . .	330 352	8 023			776	339 151
Euros pensions sur titres . . . . .						
Devises pensions sur titres . . . . .						
<b>Total postes du Passif . . . . .</b>	<b>1 237 551</b>	<b>58 665</b>	<b>3 900</b>	<b>0</b>	<b>4 282</b>	<b>1 304 398</b>

1) actions et OPCVM en portefeuille de placement

#### 6. Opérations avec les entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

	2008			2007		
	Liées	Autres	Total	Liées	Autres	Total
Créances sur les établissements						
de crédits . . . . .	881 958	19 250	901 208	933 300	30 971	964 271
Créances sur la clientèle . . . . .						
Crédits . . . . .	2 000	246 910	248 910	2 000	271 714	273 714
Comptes ordinaires débiteurs . . . . .		73 728	73 728		111 079	111 079
Créances commerciales . . . . .		0	0		63	63
Titres à revenu fixe et variable . . . . .		400	400		400	400
Participations et autres titres						
détenus à LT . . . . .		568	568		568	568
Parts dans les entreprises liées . . . . .	23 217		23 217	0		0
Dettes envers les établissements						
de crédits . . . . .	38 319	272 812	311 131	116 227	7 085	123 312
Comptes créditeurs de la clientèle . . . . .	771	992 496	993 267	949	1 068 443	1 069 392
Emprunt subordonné . . . . .	47 000		47 000	24 000		24 000
Engagements de financement . . . . .		54 985	54 985		97 201	97 201
Engagements de garantie donnés . . . . .	2 885	30 197	33 082	2 739	22 930	25 669
Engagements de garantie reçus . . . . .	5 850	3 258	9 108	1 850	2 298	4 148

**7. Immobilisations**

	Valeur Brute 31.12.07	Mouve- ments 2008	Valeur brute au 31.12.08	Amort. Cumulé au 31.12.07	Dotations 2008	Reprise Amort. 2008	Amort. Cumulé au 31.12.08	Valeur nette comptable au 31.12.08
<b>Immobilisations</b>								
incorporelles .....	<b>5 264</b>	<b>38</b>	<b>5 302</b>	<b>-5 038</b>	<b>-114</b>	<b>1</b>	<b>-5 152</b>	<b>150</b>
Frais d'établissement ..	230		230	-230			-230	0
Logiciel .....	4 985	87	5 073	-4 808	-114	1	-4 922	151
Acomptes logiciel ....	49	-49	0	0			0	0
<b>Immobilisations</b>								
corporelles .....	<b>5 822</b>	<b>120</b>	<b>5 942</b>	<b>-4 771</b>	<b>-954</b>	<b>0</b>	<b>-5 725</b>	<b>217</b>
Matériel .....	912	34	945	-817	-55		-872	73
Petit outillage .....	12		12	-12			-12	0
Matériel de transport ..	106		106	-57	-18		-74	32
Mobilier .....	187	9	196	-186	-2		-188	7
Informatique .....	1 901	72	1 973	-1 751	-114		-1 866	107
installations techniques	398		398	-386	-13		-398	0
Agencement Ruscino ..	2 306	5	2 311	-1 562	-233		-1 794	517
Provision pour dépréciation Ruscino ..	0		0	0	-520		-520	-520
<b>Immobilisations corporelles</b>								
<b>hors exploitation .....</b>	<b>51</b>		<b>51</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>51</b>
<b>Total des Immobilisations</b>	<b>11 138</b>	<b>158</b>	<b>11 296</b>	<b>-9 809</b>	<b>-1 069</b>	<b>1</b>	<b>-10 877</b>	<b>419</b>

**Dotation nette aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations au cours de l'exercice 2008**

Amortissements période .....	-549
Provision pour dépréciation .....	-520
<b>Dotation nette .....</b>	<b>-1 069</b>

**8. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Actif .....</b>	<b>20 059</b>	<b>35 999</b>
Sociétés de bourse .....	8 510	25 001
Débiteurs divers .....	733	617
Dépôt de garantie (*) .....	10 816	10 381
<b>Passif .....</b>	<b>4 364</b>	<b>7 351</b>
Créditeurs divers .....	1 842	1 385
Comptes règlements opérations titres .....	2 522	5 966

(\*) dont dépôt de garantie auprès du correspondant CALYON en couverture de notre opérativité.

**9. Ventilation des comptes de régularisation actif - passif**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Actif</b> .....	<b>1 010</b>	<b>3 724</b>
Charges payées d' avance .....	89	142
Produits à recevoir .....	1 244	1 284
Autres .....	-323	2 298
<b>Passif</b> .....	<b>15 365</b>	<b>18 235</b>
Charges à payer .....	14 065	17 215
Autres .....	1 300	1 020

**10. Effectif au 31 décembre**

<b>Effectif</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Cadres .....	53	57
Non Cadres .....	30	35
<b>Total</b> .....	<b>83</b>	<b>92</b>

**11. Rémunération des administrateurs**

Le total des rémunérations allouées aux administrateurs durant l'exercice 2008 s'élève à 3.800.000,00 euros, ce total est inclus dans les frais de personnel.

**12. Correctif de valeurs et provisions/réserves pour risques bancaires généraux**

	Situation au 31.12.2007	Dotations	Reprises	Situation au 31.12.2008
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation .....	10 246	467	-1 020	9 693
Autres provisions réglementées .....	151	0	0	151
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>10 397</b>	<b>467</b>	<b>-1 020</b>	<b>9 844</b>
<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b> ....	<b>2 624</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 624</b>

### 13. Hors bilan sur instruments financiers et titres

#### Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque, sont des opérations “d’intermédiation”, la banque adossant systématiquement les opérations clientèle auprès d’une contrepartie bancaire.

(chiffres en milliers d’euros)	2008	2007
<b>Le montant total des changes à terme au 31 décembre était le suivant :</b>		
Devises à recevoir .....	58 637	373 120
Euros à recevoir.....	114 323	111 870
Devises à livrer.....	60 580	373 193
Euros à livrer.....	113 714	80 058

#### Le montant total des changes au comptant au 31 décembre était le suivant :

Devises à recevoir .....	2 109	1 322
Euros à recevoir.....	3 792	220
Devises à livrer.....	4 748	414
Euros à livrer.....	1 197	1 119

#### Engagements sur instruments financiers à terme

Pour ces opérations, même principe que les opérations de change à terme, à savoir que la banque n’ intervient qu’en tant qu’intermédiaire.

#### La contre-valeur du nominal sous-jacent des opérations “ouvertes” au 31 décembre était :

Contre-valeur .....	Total	Total
Opérations fermes de couvertures sur instruments de cours de change .....	1 838	2 192
Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d’intérêts.....	55 510	30 460
Opérations fermes de couverture sur autres instruments .....	4 614	13 493
Opérations conditionnelles de couverture sur instruments de cours de change	40 004	34 744
Opérations conditionnelles de couverture sur autres instruments.....	33 325	84 796

De par son rôle d’ intermédiaire, la Banque n’est donc jamais en position, que ce soit de taux ou de change sur ces opérations.

#### Contre-valeur des actifs et passifs en devises au 31 décembre :

Total actif du bilan devises .....	383 239	447 842
Total passif du bilan devises .....	379 233	433 255

Au 31 décembre 2008, la position de change la plus importante était courte de 108 213 cveuros et concernait le GBP.

#### 14. Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la Commission Bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31 décembre 2008, ce ratio s'élève à 14,99 % et excède le minimum réglementaire de 8 %.

Quant au coefficient de liquidité il s'élève pour la même date à 167%. Le minimum étant de 100%.

#### 15. Coût du Risque

Variation du coût du risque	2008	2007
dotations provisions risques et charges.....	-467	0
reprise provisions pour risques et charges .....	1 020	1 210
dotations provisions créances douteuses .....	1	-149
reprise provisions créances douteuses .....	254	298
pertes sur créances douteuses couvertes par des provisions.....	-1 020	-18
pertes sur créances douteuses non couvertes par des provisions.....	-1 084	-43
récupération créances amorties .....	1 081	0
<b>Total .....</b>	<b>-215</b>	<b>1 298</b>

### Principes comptables et méthodes d'évaluation de la Banque J.Safra (Monaco) SA

#### 2008

##### 1.1 Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) de la Banque J. Safra (Monaco) SA ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002-03 du 12/12/2002, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis.

##### 1.2 Conversion des opérations en devises

Conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à Paris, à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

#### Comptes de bilan

##### 1.3 Opérations sur titres

###### *Titres de transaction*

Les opérations de transactions sur titres regroupent l'ensemble des interventions sur des marchés liquides effectuées dès l'origine avec l'intention de revendre les titres après une courte période de détention (six mois au plus). Ces titres figurent au bilan pour leur prix de marché, les variations positives ou négatives de cours étant portées au compte de résultat.

*Titres de placement*

Les titres de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes existant sur des ensembles homogènes de titres, sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

*Titres de participation*

Les titres de participation sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'usage.

**1.4 Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement.....	3 ans
Progiciel bancaire et logiciels liés.....	5 ans
Logiciels annexes .....	1/3 ans

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau.....	5 ans
Agencements.....	7/10 ans
Petit outillage.....	3 ans
Véhicule .....	5 ans
Mobilier.....	5 ans
Matériel Informatique .....	3 ans

**Compte de résultat****1.5 Intérêts et commissions**

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata temporis.

**1.6 Résultat sur opérations de change**

Le résultat sur opération de change est déterminé conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le CRB 90.01.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêt.

Les contrats de change à terme sont réévalués conformément à la réglementation :

- les opérations de change à terme dites sèches et celles effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont réévaluées au cours à terme de la durée restant à courir.

- les contrats utilisés dans le cadre d'opérations de couverture d'éléments du bilan sont évalués selon la méthode du cours comptant avec étalement du report / déport.

### **1.7 Résultats sur instruments financiers**

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88.02 et 90.15 modifiés par le règlement 92.04, du comité de la réglementation bancaire (CRB).

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur des marchés, dont la liquidité est assurée, sont réévaluées selon le principe du «mark to market», les gains et les pertes étant immédiatement comptabilisés en résultat.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

### **1.8 Produits du portefeuille-titres**

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata temporis chaque fin de mois pour le portefeuille de placement.

### **1.9 Couverture des risques et dotations aux comptes de provisions**

#### *a) Provisions pour créances douteuses*

Des provisions sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidation...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Sont considérées comme des créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis six mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis trois mois sur les autres crédits.

Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100.%.

Les provisions sont inscrites en déduction des postes du bilan.

#### *b) Provisions pour risques et charges*

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

#### *c) Provisions réglementées*

Des provisions réglementées sont constituées en fonction d'un pourcentage des encours de crédit à moyen et long terme. Ces provisions sont déductibles du résultat fiscal.

#### *d) Fonds pour risques bancaires généraux*

Ce poste enregistre les montants que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux non identifiés, eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires et ils figurent dans nos fonds propres.

### **1.10 Engagements en matière de retraite**

Il a été constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective des banques sur le personnel en activité. L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2008 est évalué à 310 325.04 euros.

### **1.11 Impôt sur les bénéfices**

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008, pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu par l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2008, le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat de l'exercice 2008 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2008, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 21 avril 2009.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Claude PALMERO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la BANQUE J. SAFRA (MONACO) SA, 15 bis/17, avenue d'Ostende à Monaco.